

## LA PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE et l'ÉGLISE !

Le projet de loi sur la bioéthique, est entré dans sa phase active de discussion à l'Assemblée, et une fois de plus, l'Église estime devoir intervenir dans le débat sur la PMA et appelle plus ou moins à manifester.

Et voilà que le sujet provoque déjà de la confusion au « sommet de l'Église de France ». Éric de Moulin-Beaufort, président de la Conférence des Évêques de France, a clairement affirmé qu'il « ne voyait pas comment l'Église pourrait empêcher les catholiques d'aller manifester contre la PMA pour toutes », à la suite de quoi, « rétropédalage » en la personne de Thierry Magnin, porte-parole de la Conférence des Évêques de France, qui termine sa mise au point en disant: « ...c'est pourquoi nous pouvons inviter les catholiques à se manifester sur le sujet, mais pas à manifester.... ». (DNA du 19/09/2019).  
Donc, je me manifeste.

Non pas par idéologie, au nom de je ne sais quelle « tradition », comme les « cathos » intégristes de tous poils, qui ne manquent pas de monopoliser la parole au nom du catholicisme et de sa morale, défendant par là, non pas l'Évangile, mais un ordre établi, dominé par le genre masculin, patriarcal, reléguant la femme dans son foyer et laissant à l'homme seul, la décision de procréer ou pas, refusant par là-même que la femme dispose de son corps.

Si je me manifeste, c'est en tant qu'homme, père et grand-père, en tant que chrétien, essayant de suivre Jésus, le Christ, sur le chemin de sa Bonne Nouvelle, son Évangile, où il n'est question que d'Amour.

Loi naturelle, loi de la nature.

La loi de la nature est violence, c'est la loi du plus fort, le faible est mis à mort. Chez les humains, encore trop souvent, c'est la loi de l'homme dominant, de la femme soumise, la loi patriarcale.

La Bible, et plus encore la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, ne cessent de proposer une voie à contre-courant de la loi de la nature, c'est la loi de l'Amour.

L'espèce humaine, comme toutes les espèces vivantes, plantes et animaux, est mortelle. Les espèces vivantes sont toutes dotées d'organes de reproduction qui leur permet de transmettre leur patrimoine et ainsi, de se survivre, éternellement .

La survie de chaque organisme vivant est ainsi inscrite, c'est une des lois de la nature.

L'observation des espèces, qu'elles soient animales ou végétales, nous permet d'entrevoir leur inventivité pour séduire et attirer un ou une partenaire, mais aussi d'observer leur créativité pour s'adapter aux conditions du milieu, aux fins de se reproduire.

Il en est ainsi également de l'espèce humaine, dans les situations normales, mais aussi dans les situations plus difficiles.

A ce sujet, la Bible nous fait état des stratagèmes des couples infertiles, faisant déjà appel à la GPA : Abraham, et bien d'autres par la suite, ne pouvant pas avoir d'enfant, sa femme infertile fait appel à sa servante, pour porter le futur enfant de son mari.

Ce cas n'est pas unique dans l'Ancien Testament !

Aujourd'hui, les progrès de la médecine, qui dans tous les domaines subliment ou détournent les lois de la nature pour permettre au genre humain de vaincre la maladie, de vivre plus longtemps, permettent aussi aux femmes qui ne peuvent enfanter, d'être mère. Il s'agit là, non d'un caprice ou d'un droit à l'enfant mais, plus profondément, la conséquence d'une loi de la nature, inscrite dans les gènes de toutes les espèces vivantes, plantes et animaux, pour se perpétuer, transmettre, ne pas disparaître, et avoir ainsi la Vie Éternelle.

Et l'enfant dans tout cela ?

Un enfant désiré, sera accueilli, aimé, ce qui est le gage d'une croissance féconde.

Quant au père, ce n'est pas nécessairement le géniteur.

Être père est d'un autre ordre, comme nous le révèle l'Évangile. Jésus relativise d'ailleurs le lien du sang, quand on lui parle de sa famille « Qui est ma mère, qui sont mes frères ? » (Matthieu 12, 48). Il aurait aussi pu dire « qui est mon père ? »: Joseph, l'Esprit-Saint, ou Dieu le Père ?

Et si le Saint-Esprit devait être le géniteur de Jésus comme deux évangélistes nous le relatent, « Marie, sa mère, était fiancée à Joseph, mais avant qu'ils aient vécu ensemble, elle se trouva enceinte par la puissance du Saint-Esprit » (Matthieu 1, 18), alors force est de constater que celui-ci, le Saint-Esprit, le géniteur d'après les textes, n'est nulle part reconnu comme le père dans l'Évangile; au Saint-Esprit la procréation, à Dieu le Père la paternité ! Mais c'est vrai qu'ils sont trois en un.

Être géniteur ce n'est pas toujours être père.

La « parole de l'Église ».

En France nous ne sommes plus que 4,5% de « pratiquants », et parmi eux, une forte majorité à ne plus tenir compte, depuis longtemps, de la parole de l'Église sur les sujets de la famille et de la sexualité. Une parole dans le désert, mais une parole qui continue d'éloigner les baptisés de l'Église, un moindre mal diront certains, mais par voie de conséquence de les éloigner du Christ, de sa Bonne-Nouvelle, ce qui est beaucoup plus grave.

Que ceux qui ont décidé, lors de leurs ordinations, diaconale et sacerdotale, de rester chastes, ont fait vœu de célibat et en conséquence de refuser toute responsabilité dans le domaine de la procréation et de la famille, se taisent. J'estime, surtout après la révélation des trop nombreux scandales qui frappent actuellement notre Église, que les clercs sont disqualifiés pour parler d'un domaine dans lequel ils n'ont aucune expérience vécue dans leur chair, ils sont devenus inaudibles. La chape du silence sur la pédocriminalité dans l'Église, devenue assourdissante, est la preuve que le souci de l'institution est plus important que celui de l'enfant.

Qu'ils laissent la parole aux laïcs, pour parler de leur expérience d'homme, de femme, de parents, de grands-parents, à la lueur de l'Évangile, qu'ils ont mission d'annoncer comme tout baptisé, qu'ils laissent toutes les sensibilités s'exprimer dans l'Église et pas seulement les plus conservatrices.

Une parole plurielle trop souvent confisquée.

Cette Église qui appelle à manifester, campée sur ses certitudes et ses dogmes, n'est pas aimante, elle est devenue excluante.

Xavier GILLIG mardi 1 octobre 2019